

	<p>Local Syndical : CFP de Châteaulin 5, Place de Kerjean CS 90055 29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29 @dgfip.finances.gouv.fr</p>	
---	--	---

## Visioconférence du 10 février 2021

Présentes pour **Solidaires** : Sarah Benet, Sandra Le Mestre et Sylvie Bacherot.

### **1/ Point sur la situation sanitaire**

Mme Brigant indique qu'il n'y a aucun agent atteint de la Covid-19, ni aucun cas de confinement dans le département à ce jour.

Depuis le début de la crise sanitaire en février 2020, 7 agents au total ont été recensés comme ayant contracté le virus.

Aucun cas de Covid-19 n'a été signalé depuis le second confinement, seuls quelques présomptions de « cas contact », finalement testés négatifs.

### **2/ Télétravail**

Dans notre direction, on enregistre un taux de télétravailleurs différent chaque jour, avec une moyenne de 20 à 22 %.

Un pic a été observé en début de semaine, lié aux conditions climatiques.

Mme Brigant indique que les agents équipés pour télétravailler sont invités, dans la mesure du possible, à augmenter leur temps de télétravail : par exemple en passant de 1 jour à 2, de 2 à 3...

Elle rappelle toutefois qu'il convient de laisser une souplesse aux agents et aux responsables de services, pour concilier au mieux les contraintes sanitaires et leur impact psychologique ; après en avoir discuté avec son chef de service, un agent pourra ainsi modifier son nombre de jours télétravaillés d'une semaine sur l'autre.

**Solidaires** demande quel est le taux d'équipement dans la direction et s'il permet de répondre aux préconisations du gouvernement.

M. Salaun répond que l'objectif (équiper d'ordinateurs portables la quasi-totalité des effectifs de la DGFiP, soit 100 000 agents) sera atteint d'ici 2 à 3ans.

Il indique que cet objectif est déconnecté de la notion de télétravail, et qu'il s'agit pour la DGFiP de tirer les leçons de la pandémie.

Au plan local, 496 agents sont actuellement équipés pour télétravailler, soit 1 agent sur 2.

Notre département bénéficierait d'un taux d'équipement supérieur à la moyenne nationale, ce qui s'explique par un nombre d'écrans alloué plus important, en raison de l'utilisation de VPN 15\* en particulier.

En effet, dans le Finistère, un grand nombre d'agents est équipé de deux ordinateurs.

Dans les autres départements où le VPN 10, par exemple, a été privilégié, les agents n'ont qu'une seule unité centrale.

La DDFiP 29 a privilégié les VPN 15, plus rapides à installer, donc permettant d'équiper plus d'agents, plus rapidement.

La CID a encore une centaine de demandes d'équipement pour le télétravail à traiter dans les prochaines semaines. Elle peut déployer une quinzaine d'ordinateurs par semaine, il faudra donc 6 à 7 semaines pour répondre à la demande.

Il n'y a pas de problème de stock, la Direction dispose de 200 ordinateurs portables à déployer actuellement.

80 écrans 24 pouces ont été livrés et seront attribués en priorité aux actuels télétravailleurs, pour qu'ils bénéficient d'un double écran.

On dénombre également plus de 300 agents dotés de téléphones portables.

**Solidaires** demande des précisions sur la compatibilité des VPN avec le double-écran. Les VPN 15 ne sont en effet pas compatibles, aussi la Direction va proposer des écrans 24 pouces aux agents concernés.

Après la crise sanitaire, il sera possible de modifier les VPN pour qu'une majorité de télétravailleurs puisse avoir un double-écran.

Une organisation évoque les problèmes du modèle Filaire, en cas de prise de courant située à plus de 2 mètres du poste de travail chez soi, ainsi que le manque de double écrans.

Elle fait aussi remarquer que les signatures par courriel des agents dotés d'un téléphone portable professionnel devraient être modifiées, pour signaler leurs nouvelles coordonnées téléphoniques. L'annuaire de la Direction n'a pas non plus été mis à jour en ce sens.

La Direction indique que le secrétariat n'a pas eu le temps de mettre à jour l'annuaire.

Un message va être adressé pour rappeler aux agents de mettre à jour leur signature.

Mme Brigant indique que la CID ne dépend pas de sa direction, et envisage de désigner un interlocuteur pour recenser les questions liées à la mise en œuvre matérielle du télétravail.

Pour **Solidaires**, il est indispensable d'accompagner les agents confrontés aux difficultés techniques liées au télétravail, au-delà des autres sujets qui sont évoqués dans le groupe de travail en cours. Cet accompagnement ne doit pas incomber aux responsables de service.

**Solidaires** indique qu'il serait utile de faire apparaître les absences pour motif de télétravail sur les plannings des services, pour les distinguer en particulier des congés, et les éviter de déranger les collègues qui ne sont pas censés travailler.

Mme Brigant indique qu'elle fera remonter ce problème.

Depuis, elle a adressé le message suivant aux Organisations Syndicales :

« Pour faire suite à la question posée ce matin, lors de notre visio, concernant l'identification des agents télétravailleurs sur le planning du service, voici les précisions apportées par la division RH :

La distinction des motifs d'absence, par la biais de couleurs différentes, n'apparaît effectivement que sur le planning visible par le responsable de service et non sur le planning visible par les agents du service. La raison tiendrait à la confidentialité des motifs d'absence.

Dès lors, le planning visible par les agents ne peut être le duplicata du planning visible par le responsable de service ; ce qui induit donc une évolution informatique pour le planning des agents, permettant de distinguer au moins les télétravailleurs via une couleur dédiée ; les autres motifs d'absence étant banalisés par une même couleur.

Nous allons faire remonter une demande d'évolution en ce sens à la DG. »

### **3/ Recrutement de contractuels**

Au plan national, la DG a annoncé le recrutement de 230 contractuels pour aider à traiter les dossiers du Fonds de solidarité, dont le nombre est en nette augmentation suite à l'abaissement des seuils de chiffres d'affaires des bénéficiaires.

Le Finistère est autorisé à recruter un(e) contractuel(le) dans ce cadre. La fiche de poste sera publiée prochainement, pour un contrat d'une durée maximale de 6 mois...

S'agissant d'un travail sur des applications sensibles, un niveau d'études supérieures sera demandé.

**Solidaires** dénonce une fois encore la politique de suppressions d'emplois à la DGFIP et le recours à des emplois précaires pour faire face aux charges de travail, ponctuelles ou non.

Mme Brigant salue cette aide apportée aux services en tension (SIE, PPD, SAR fiscal), sachant qu'il reste environ 1 110 dossiers en cours de traitement.

Elle indique qu'aucune pression ne doit être exercée sur les agents dont les tâches font l'objet d'une priorisation, selon un tableau de bord revu régulièrement.

Elle remercie les agents pour leur dévouement depuis des mois, la DGFIP exerçant un rôle public majeur. Les missions reprendront normalement une fois la crise surmontée.

### **4/ Divers**

**Solidaires** réagit à la note adressée mardi 9 février 2021 par la division RH aux responsables de services, concernant les consignes à mettre en œuvre compte tenu des prévisions météo : cette note n'ayant pas été diffusée par tous les destinataires à leurs agents, ces derniers n'ont donc pas eu le même niveau d'information, voire n'ont pas eu l'information du tout...

Pour **Solidaires**, il aurait été plus simple d'adresser ce message à tous les agents, en leur indiquant par exemple que des facilités horaires leur seraient accordées s'ils devaient quitter leur lieu de travail en raison de la dégradation de la situation météo.

La note a au contraire donné lieu à des interprétations et des questionnements des uns et des autres, et fait peser la responsabilité de laisser partir les agents ou non aux responsables eux-mêmes.

Mme Brigant n'est pas d'accord et indique que la décision ne pouvait être prise que par ces derniers.

\* En informatique, un réseau privé virtuel (VPN) est un système permettant de créer un lien direct entre des ordinateurs distants, qui isole leurs échanges du reste du trafic se déroulant sur des réseaux de télécommunication publics.

**Un prochain point sanitaire sera fait mercredi 17 février en visioconférence**